



Secrétariat général  
Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations  
sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Bureau des concours et de la préparation aux examens

## **RAPPORT DE JURY**

### **CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEUR DES ECOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ART**

SESSION 2016

# SOMMAIRE

I. Les règles des épreuves d'admissibilité et d'admission .....	3
A) Le rappel des épreuves .....	3
1) L'épreuve d'admissibilité.....	3
2) Les épreuves d'admission .....	3
B) Le jury .....	3
1) La composition du jury .....	3
2) La nomination du jury .....	4
II. Le déroulement du concours .....	5
A) Le calendrier du concours .....	5
B) L'épreuve d'admissibilité.....	5
1) Examen par le jury du dossier du candidat .....	5
C) Les épreuves d'admission .....	6
1) L'épreuve pédagogique (coefficient 2) .....	6
2) L'entretien avec le jury (coefficient 3).....	6
3) L'épreuve de langue vivante (coefficient 1) .....	7
RAPPORT DE JURY SUR CONCERNANT L'ÉPREUVE DE LANGUE.....	9
I. Les commentaires sur l'épreuve de langue en langue espagnole .....	9
II. Les commentaires sur l'épreuve de langue en langue anglaise.....	9
III. Les commentaires sur l'épreuve de langue en langue allemande .....	11

# I. Les règles des épreuves d'admissibilité et d'admission

## A) Le rappel des épreuves

L'arrêté du 7 janvier 2003 fixant les disciplines d'enseignement ainsi que la nature des épreuves et les modalités d'organisation du concours de recrutement dans le corps des professeurs des écoles nationales supérieures d'art indique que le concours se déroule en deux phases : l'admissibilité et l'admission. Chaque phase et ses composantes donnent lieu à une notation sur 20 avec un coefficient propre.

### 1) L'épreuve d'admissibilité

L'admissibilité se déroule de façon centralisée au sein des locaux du service interacadémique des examens et des concours (SIEC) à Arcueil, en une seule épreuve de coefficient 2. Après un examen administratif de recevabilité des candidatures, effectuée par l'administration, l'admissibilité consiste en un examen des dossiers artistiques/théoriques et pédagogiques par le jury qui sélectionne, lorsque c'est possible, un certain nombre de candidats pour les épreuves d'admission.

### 2) Les épreuves d'admission

L'admission comporte trois épreuves :

- épreuve de langue vivante, coefficient 1 : épreuve orale de 20 minutes qui consiste en une conversation à partir d'un texte (*préparation de 20 minutes sans dictionnaire*) et se déroule avec un jury spécifique indépendant du jury proprement dit du concours ;
- pédagogique, coefficient 2 : épreuve de 20 minutes qui consiste en une mise en situation pédagogique des candidats avec des étudiants et leurs travaux, épreuve décentralisée au sein de chaque école ;
- entretien avec le jury, coefficient 3 : épreuve de 30 minutes qui consiste en un échange avec les candidats, principalement sur leurs intentions pédagogiques et leurs motivations au regard du profil et de la discipline pour lesquels ils postulent, décentralisée au sein de chaque école.

## B) Le jury

### 1) La composition du jury

Pour rappel, un jury spécifique est composé pour chaque discipline, le président du jury assurant la présidence de l'ensemble des jurys.

Selon l'article 6 de l'arrêté du 7 janvier 2003 cité ci-dessus, le jury est composé :

- du directeur général de la création artistique ou de son représentant, président ;
- et pour chaque discipline ouverte au concours :
- des directeurs des écoles nationales supérieures d'art pour lesquelles au moins un poste est ouvert ;
  - de deux enseignants de la discipline concernée ;
  - d'un enseignant d'une autre discipline ;
  - d'une ou plusieurs personnalité(s) qualifiée(s) dans la discipline concernée.

## 2) La nomination du jury

Pour la session 2016, un jury de 6 membres était composé pour chaque discipline. Chaque jury suit impérativement l'ensemble des épreuves. 4 jurys ont été composés pour les 6 postes à pourvoir.

Outre le directeur de chaque école concernée et le président, inspecteur de la création artistique (direction générale de la création artistique) et professeur des écoles nationales supérieures d'art, les jurys ont compté 10 artistes et 2 théoriciens professeurs des écoles nationales ou territoriales supérieures d'art, ainsi que 4 inspectrices de la création artistique (direction générale de la création artistique).

L'ensemble des jurys a compté 13 femmes et 10 hommes, 3 jurys étant paritaires, 1 jury étant majoritairement féminin.

Le jury de ce concours était composé des personnes suivantes :

### Président de ce jury :

Monsieur Jérôme DUPIN, inspecteur de la création artistique, direction générale de la création artistique (DGCA).

### Membres du jury, toutes disciplines confondues :

#### *Design d'objet*

Madame Chantal CRESTE, inspectrice de la création artistique, direction générale de la création artistique ;

Monsieur Christian DEBIZE, directeur, école nationale supérieure d'art de Nancy ;

Madame Florence DOLÉAC, professeure, école nationale supérieure des Arts Décoratifs ;

Madame Nathalie ELEMENTO, professeure, école nationale supérieure d'art de Dijon ;

Monsieur Jérémy EDWARDS, professeur, école nationale supérieure d'art de Limoges.

#### *Sciences humaines appliquées à l'art, au design et à la communication*

Monsieur Alexandre CASTANT, professeur, école nationale supérieure d'art de Bourges ;

Madame Sophie CLAUDEL, directrice, école nationale supérieure de Dijon (pour le poste à Dijon) ;

Madame Christine COLIN, inspectrice de la création artistique, direction générale de la création artistique ;

Madame Lucile ENCREVÉ, professeure, école nationale supérieure des Arts Décoratifs ;

Monsieur Sylvain LIZON, directeur, école nationale supérieure d'art de Paris-Cergy (pour le poste à Cergy) ;

Madame Gabrielle WANBAUGH, professeur, école nationale supérieure d'art de Limoges.

#### *Sculpture, installation*

Madame Sandra CATTINI, inspectrice de la création artistique, direction générale de la création artistique,

Monsieur Michel COLLET, professeur, institut supérieur des Beaux-Arts de Besançon ;

Madame Lydie JEAN-DIT-PANNEL, professeure, école nationale supérieure d'Art de Dijon ;

Monsieur Sylvain LIZON, directeur, école nationale supérieure d'art de Paris-Cergy (pour le poste à Cergy) ;

Monsieur Jean-Pierre SIMON, directeur, Villa Arson (pour le poste à Nice) ;

Madame Nathalie TALEC, professeure, école nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris.

### *Peinture, dessin, arts graphiques*

Madame Annie CHEVREFILS-DESBIOLLES, inspectrice de la création artistique, collège arts plastiques, inspection de la création artistique ;

Madame Nina CHILDRESS, professeure, école nationale supérieure des Beaux-Arts ;

Madame Sylvie FANCHON, professeure, école nationale supérieure des Beaux-Arts ;

Monsieur Vincent LABAUME, professeur, école nationale supérieure d'art des Rocailles-Biarritz ;

Monsieur Jean-Pierre SIMON, directeur, Villa Arson.

### *Épreuve de langues*

Madame Myriam LACHE, professeur d'espagnol ;

Monsieur Jean-Marck MOLIGNIER, professeur d'anglais,

Madame Marie-Claude NOUCHI, professeur d'allemand.

## II. Le déroulement du concours

### A) Le calendrier du concours

Inscriptions	Du 6 janvier au 8 février 2016
Réunions d'admissibilité	Du 22 au 30 mars 2016
Dates des épreuves orales	Du 7 au 20 juin 2016
Dates de l'épreuve de langue vivante	Du 18 au 30 mai 2016
Réunions d'admission	Du 7 au 20 juin 2016

### B) L'épreuve d'admissibilité

#### 1) Examen par le jury du dossier du candidat

L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée du 21 au 30 mars 2016.

Sur l'ensemble, 131 dossiers, entre 6 et 40 selon les profils, ont été examinés (de 53 femmes et 78 hommes).

Aucun profil n'a été infructueux. Le jury a retenu pour les épreuves d'admission, entre 3 et 6 candidatures selon les profils :

- profil 1 – sciences humaines appliquées à l'art, au design et à la communication – Cergy : 40 dossiers examinés, 6 retenus (2 femmes et 4 hommes) ;
- profil 2 - sciences humaines appliquées à l'art, au design et à la communication – Dijon : 8 dossiers examinés, 4 retenus (3 femmes et 1 homme) ;
- profil 3 – peinture, dessin, arts graphiques – Nice : 19 dossiers examinés, 6 retenus (4 femmes et 2 hommes);

- profil 4 – sculpture-installation – Cergy : 39 dossiers examinés, 6 retenus (3 femmes et 3 hommes) ;
- profil 5 – sculpture-installation – Nice : 19 dossiers examinés, 3 retenus (3 hommes) ;
- profil 6 – design d'objet – Nancy : 6 dossiers examinés, 3 retenus (1 femme et 2 hommes).

Sur l'ensemble des profils, 28 candidatures ont été retenues pour les épreuves d'admission (13 femmes et 15 hommes).

### C) Les épreuves d'admission

Sont admis aux épreuves d'admission les candidats dont les dossiers ont été sélectionnés par le jury au cours de l'épreuve d'admissibilité.

#### 1) L'épreuve pédagogique (coefficient 2)

Cette épreuve de mise en conditions réelles avec les étudiants et leurs travaux reste difficile pour les candidats qui doivent faire preuve, dans un temps court (20 mn), de qualités d'écoute et d'orientations pédagogiques.

Le candidat choisit la formule de son épreuve. Il peut travailler avec 1, 2, 3 ou 4...étudiants, ou tous en même temps. La gestion du temps de l'épreuve relève de sa décision.

Le jury observe la prestation des candidats, chronométrée pour des raisons d'équité, sans intervenir.

La notation de l'épreuve est effectuée en milieu et en fin de journée. Les notes s'échelonnent de très moyen à excellent.

La prestation des candidats a été globalement d'un très bon niveau et très singulière à chaque fois. Seuls deux ou trois d'entre eux n'ont pas su ou pu exprimer des qualités pédagogiques déterminées et efficaces, notamment dans le dialogue avec le ou les étudiants.

#### 2) L'entretien avec le jury (coefficient 3)

Se déroulant à la suite immédiate de l'épreuve pédagogique, l'entretien chronométré de 30 minutes, représente une phase décisive. C'est en effet à ce moment-là que le candidat exprime ses intentions pédagogiques et ses motivations au regard de la discipline et du profil auxquels il postule.

Dans un premier temps, le candidat effectue une présentation générale. Le jury intervient ensuite en ciblant ses questions sur des points précis repérés dans le dossier au moment de l'admissibilité.

L'engagement du candidat dans la pédagogie de l'art et dans sa réflexion, dans une carrière artistique et/ou théorique avérée, dans la mise en place de situations singulières au sein de l'école à laquelle il souhaite s'intégrer, déterminent principalement l'intérêt du jury pour sa candidature.

Globalement, les candidats étaient d'un très haut niveau. Les questions actuelles de l'enseignement de l'art étaient au rendez-vous. Celle d'une vision artistique également.

Si certains se sont montrés un peu trop « scolaires » et d'autres un peu trop « abstraits », les candidats retenus l'ont été parce qu'ils manifestaient une différence très remarquable avec leurs concurrents.

### 3) L'épreuve de langue vivante (coefficient 1)

Le rapport de jury des professeurs de langue est disponible en annexe de ce rapport de jury.

Les 6 postes ouverts au concours ont été pourvus à l'issue des épreuves d'admission.  
Exceptionnellement, aucun poste n'a été pourvu par une femme pour la session de 2016.

## **CONCLUSION**

La session 2016 n'appelle pas de commentaire particulier.

Les épreuves d'admissibilité comme d'admission se sont déroulées dans les conditions les meilleures possibles.

Remerciements chaleureux au bureau des concours du MCC qui a su gérer son organisation ô combien complexe, ainsi qu'au SIEC qui a accueilli les épreuves d'admissibilité et de langue dans ses locaux, qui a fourni par ailleurs le meilleur accompagnement logistique.

Remerciements particuliers aux écoles pour la mise en place des épreuves d'admission, à la disponibilité et à l'engagement des étudiants présents avec leurs travaux.

Les jurys ont été très professionnels, très attentifs, très sérieux. On peut se féliciter de la qualité de leurs membres, artistes ou théoriciens, la plupart enseignants au sein des écoles supérieures d'art, nationales comme territoriales.

Les débats se sont révélés toujours passionnants, mesurés et opérants. Ils ont permis à chaque fois de distinguer un candidat de façon consensuelle, sinon à la majorité.

D'année en année, on peut constater que le niveau des candidatures est de plus en plus élevé (parcours et activités artistiques, diplômes). Il n'y a pas eu de concours depuis 2013, la progression est ainsi repérable. C'est probablement le signe que les écoles nationales supérieures d'art se portent plutôt bien, sur le plan pédagogique et de la recherche.

Pour autant, le faible nombre de candidatures pose des questions. Sur l'attractivité des établissements comme sur le statut de professeur des écoles nationales supérieures d'art, très minoré au regard des équivalents au sein des pays européens, et dans le monde.

L'absence de femmes dans la sélection des candidats retenus en 2016 pour un poste est une réalité. Ce ne fut pas le cas lors des années précédentes.

Pour autant, les jurys étaient tous au minimum féminin. Il n'est évidemment pas possible de corrélérer ce constat à la loi sur la parité. Les jurys, souverains, ont fait un travail extrêmement sérieux et ont choisi les meilleurs candidats.

Toutefois, il serait urgent de réfléchir à une situation plus globale, tenant compte notamment de l'accès des artistes femmes à une reconnaissance équivalente à celle des hommes, ainsi que sur le plan des disciplines relevant de la théorie (sciences humaines), en général de l'université.

La définition des disciplines et des profils, mal articulés au regard de la réalité des pratiques artistiques contemporaines et de celle des attentes des établissements, reste malgré tout un handicap. Leur inadéquation est en effet beaucoup trop source d'incompréhension de la part de candidatures potentielles, notamment étrangères. Les offres sont à la fois complexes et pas très séduisantes.

La communication relative à l'ouverture des postes reste également très confidentielle. Il n'y a pas, à proprement parler, de réelle « publicité » (dans le bon sens du terme : rendre public) quant aux recrutements de professeurs dans les écoles nationales supérieures d'art.

Or, c'est peu dire que la création représente un des enjeux de société les plus fondamentaux d'aujourd'hui.

Un positionnement clair de la démarche et des enjeux de ces recrutements opérés par l'État devrait pouvoir contribuer à l'amélioration d'une situation qui pourrait être porteuse d'ouverture, d'espoir, de structuration.

D'autre part, l'autonomie des établissements requise par l'enseignement supérieur européen (*Processus de Bologne*) induit inévitablement de nouveaux processus de recrutement, fussent-ils de fonctionnaires d'État, en corrélation avec notamment les projets propres à chaque école, leur développement à long terme.

Monsieur Jérôme DUPIN  
Président du jury



# RAPPORT DE JURY SUR CONCERNANT L'ÉPREUVE DE LANGUE

## **I. Les commentaires sur l'épreuve de langue en langue espagnole**

Il s'agit d'une épreuve orale de 20 minutes à partir d'un article (d'une page environ) traitant d'un thème artistique. Le temps de préparation est de 20 minutes.

Le candidat doit préparer une présentation générale du texte ainsi qu'un compte-rendu structuré des points importants. Il peut également apporter un commentaire. Cela donnera lieu à une conversation autour du thème du document et des spécialités des candidats.

Il s'agit de vérifier la capacité du candidat à prendre part à un échange en espagnol dans une perspective professionnelle. Le jury prend en compte un niveau de langue correspondant au niveau B2 du Cadre Commun Européen de Référence, un lexique adapté à la spécialité de chacun, une argumentation riche ainsi qu'une attitude ouverte au débat.

3 candidats ont choisi l'espagnol comme langue vivante. Ils se sont exprimés clairement dans une langue très satisfaisante et ont étayé leur argumentation par leur parcours professionnel et des apports personnels. L'attitude a été irréprochable. Cependant, le compte-rendu a été peu approfondi et parfois déstructuré. Les efforts devront porter sur la clarté de l'exposé.

La moyenne est de 17,3 sur 20.

Madame Myriam LACHÉ  
Examinatrice spécialisée

## **II. Les commentaires sur l'épreuve de langue en langue anglaise**

### **Modalités de l'épreuve :**

Préparation sur un texte en langue anglaise d'environ une page : 20 minutes. Entretien en anglais : 20 minutes, niveau B2 du CECRL requis.

LIRE	S'EXPRIMER ORALEMENT EN CONTINU	PRENDRE PART À UNE CONVERSATION
Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.

Extraits du *Cadre Européen de Référence pour les Langues*, Tableau 2 – Niveaux communs de compétences – Grille pour l'auto-évaluation, 2006.

Lors des premières dix minutes, le candidat s'exprime oralement en continu et décrit ce qu'il a compris du texte. Il le présente, en fait un résumé puis en dégage les principaux enjeux ou problématiques auxquelles il tentera d'y répondre et donner un point de vue personnel. Le candidat veille à mentionner si le texte est purement informatif ou partial, ou bien s'il présente une controverse. Lors de la deuxième partie de l'épreuve (10 minutes maximum), le candidat prend part à une conversation avec l'examineur. Elle prendra appui sur le texte mais elle pourra également faire l'objet de questions plus larges sur le/s sujet/s abordé/s lors de la première partie. Enfin, l'examineur peut poser quelques questions sur le parcours professionnel du candidat.

**LIRE** : Il est conseillé au candidat de dégager les aspects généraux du texte, puis d'aller vers le plus précis. Il ne faut pas se focaliser sur les mots inconnus, mais plutôt essayer d'en inférer le sens avec les mots voisins par exemple.

**S'EXPRIMER ORALEMENT EN CONTINU** : Les meilleures prestations des candidats furent celles dont la présentation était structurée et organisée autour d'une problématique. Il convenait également d'y apporter son point de vue par rapport à la dimension culturelle du texte (dans la sphère anglophone notamment).

**PRENDRE PART À UNE CONVERSATION** : L'interaction avec l'examineur permet de connaître le degré de spontanéité des réponses du candidat. Les entretiens les plus réussis sont ceux où les candidats argumentent, cherchent à convaincre, réagissent avec vivacité et pertinence.

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

### GRAMMAIRE

Voici les principaux écueils à éviter (les phrases précédées d'un \* sont agrammaticales ou peu authentiques) :

- \* *The article says/tells us about...* → *The article **deals with** ...*
- \* *This is a text wrote by...* → *This is an **article written** by ...*
- \* *There are many informations...* → *There is a **lot of information**...*
- \* *The journalist which nationality is ...* → *The journalist **whose** nationality is ...*
- \* *The article who was written by ...* → *The article **which** was written by ...*
- \* *He lives in England since 5 years.* → *He **has been living** in England **for** 5 years.*
- \* *It give the impression of ...* → *It gives the impression of ...*
- \* *But what are the consequence of ...* → *But what are the **consequences** of ...*
- \* *The article **explaning** that ...* → *The article **focuses on** ...*
- \* *I not know.* → *I **don't** know.*

Enfin, sont bonifiées les prises de risque, et l'utilisation de structures complexes (*NOT ONLY*+structure de la question, *BUT ALSO*...), et d'aspects temporels comme par exemple : « *I have been teaching art for the past ten years.* »

### LEXIQUE

Le premier écueil est celui de vouloir franciser tout ce que ce l'on veut dire (les faux-amis) :

Réaliser un projet/un rêve : *to carry out a project, to achieve a dream*

Admettre que... : *to acknowledge that...*

Supposer que... : *to assume that...*

Les contraintes : *constraints*

Aptitudes/capacités : *abilities*

Habilité : *skill*

Denrée/produit : *commodity*

Commodité : *convenience*

Une publicité : *an ad/an advert*

Enfin, il semble judicieux de connaître le lexique en lien avec ses centres d'intérêt et son parcours professionnel.

## PHONOLGIE

Puisqu'il s'agit d'un oral, la phonologie, la prosodie, le rythme de la langue sont pris en compte dans l'évaluation. Il ne faut pas hésiter à s'entraîner, à s'enregistrer, à s'écouter avant de passer cette épreuve. Plus on pratique une langue, meilleurs seront les résultats.

Les principaux points d'achoppement :

Attention à la prononciation des mots suivants, à vérifier sur le site <http://www.wordreference.com>

*although – build – censorship – could – cultural – economic – enjoy – famous – firm – history – how – identify – language – occupy – performer – performance – quarry – review – sculptor – strength – talk – think – women*

Enfin, de manière plus générale : la prononciation des mots commençant par <th> et <h>

## COMPÉTENCES SOCIO-LINGUISTIQUES

Comme dit précédemment, il s'agit d'un examen oral, et il faut s'y préparer. Avoir un bon débit, une voix audible, une gestuelle et un regard adaptés à la communication sont autant d'atouts pour réussir cet entretien. Il faut savoir écouter les questions, et être capable d'engager une conversation argumentée, vivante et dans le cadre d'un échange courtois.

Monsieur Jean-Marck MOLIGNIER  
Examineur spécialisé

### III. Les commentaires sur l'épreuve de langue en langue allemande

La professeure d'allemand attendait de la part des candidats une bonne compréhension de l'écrit avec repérage et développement des informations essentielles de l'article ainsi bien sûr qu'un niveau d'expression orale au niveau B2.

La qualité de cette expression orale était un point fort : pas trop d'hésitations dans le débit, une richesse lexicale indispensable pour traiter ce texte sans parler bien sûr de la correction grammaticale qui devait être satisfaisante.

L'épreuve d'allemand s'est parfaitement passée et l'évaluation ne laissait aucun doute.

Madame Marie-Claude NOUCHI  
Examinatrice spécialisée